



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90891>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-90891**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Syndicat Vienne Combade

**Correspondant :** Chastang Jerome

**Adresse :** Bois de farebout, 87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT

**Coordonnées :**

**Courriel :** dst@ville-saint-leonard.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1112692>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Convention de participation pour la mise en oeuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance et de complémentaire santé

**Lieu d'exécution et de livraison :** 2 route des bois de farebout, 87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La consultation a pour objet la souscription de contrat d'assurance à adhésion facultative ou obligatoire portant sur la prévoyance et la complémentaire santé des agents du pouvoir adjudicateur.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/01/2026 et jusqu'au 31/12/2031

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 01/01/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Voir les documents joints à la consultation

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Voir les documents joints à la consultation

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Voir les documents joints à la consultation

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Attestation ORIAS
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents

concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

#### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres : 19/09/2025 à 11:00**

**Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.**

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Syndicat Vienne Combade**

**Contact : Julie CROUZILLAS**

**Adresse : 2 route des bois de Farebout, 87400 ST LEONARD DE NOBLAT**

**Coordonnées :**

**Téléphone : 0555569205**

**Courriel : ressources-humaines@ville-saint-leonard.fr**

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Syndicat Vienne Combade**

**Contact : Julie CROUZILLAS**

**Adresse : 2 route des bois de Farebout, 87400 ST LEONARD DE NOBLAT**

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0555569205

**Courriel :** ressources-humaines@ville-saint-leonard.fr

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

Syndicat Vienne Combade

**Contact :** Julie CROUZILLAS

**Adresse :** 2 route des bois de Farebout, 87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0555569205

**Courriel :** ressources-humaines@ville-saint-leonard.fr

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Syndicat

Vienne Combade

**Contact :** Magalie JULY

**Adresse :** 2 route des bois de Farebout, 87400 ST LEONARD DE NOBLAT

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0555354202

**Courriel :** compta@syndicat-vienne-combade.fr

### **Section 13 - Renseignements relatifs aux lots**

- **Lot(s) Complémentaire santé** - Le pouvoir adjudicateur souhaite se positionner sur une convention de participation à la complémentaire santé, à adhésion facultative ou obligatoire.

**Date d'exécution du lot :** 01/01/2026

- **Lot(s) Prévoyance** - Le pouvoir adjudicateur souhaite se positionner sur un contrat collectif de prévoyance pour ses agents, à adhésion facultative ou obligatoire.

**Date d'exécution du lot :** 01/01/2026

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08/08/2025